



L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail lance un Appel à Candidature pour le poste de :

Avis Rectificatif
Cuisinier d'Internat
(Nombre de postes : 07)

Activités principales :

Le cuisinier d'internat s'occupe de la restauration et de l'alimentation de masse. Il a la responsabilité de :

- Concevoir des menus de repas ;
- Commander et gérer le stockage des produits et marchandises ;
- Contrôler la qualité des aliments et des préparations ;
- Préparer les plats en appliquant les règles et les techniques culinaires ;
- Réaliser et surveiller la finition des plats ;
- Superviser la distribution des plats ;
- Gérer le matériel et équipement de la cuisine ;
- Superviser et gérer ses collaborateurs (commis de cuisine, plongeurs).

Profil requis :

- Etre titulaire du diplôme de Technicien, ou diplôme équivalent, dans les métiers de la restauration (cuisine, restauration...) **(Diplôme donnant accès à l'échelle 8 de la Fonction Publique)** ;
- Justifier d'une expérience professionnelle cumulée de 4 années au moins dans le domaine de la cuisine dont au 1 année minimum dans la cuisine de collectivité ;
- Avoir une expérience dans le domaine de la cuisine de collectivité est un atout ;
- Etre âgé de moins de 40 ans à la date de la prise de service ;
- Etre de nationalité Marocaine.

Dossier de candidature :

- Formulaire de candidature **(F1)** à renseigner **(Format PDF)**, téléchargeable depuis le site **www.ofppt.ma**;
- CV actualisé et explicitant de manière détaillée les expériences professionnelles en rapport avec le poste **(Format PDF)** ;
- Copie du diplôme requis **(les diplômes délivrés par les établissements étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence) (Format PDF)** ;
- Copie de la CNI (Recto-verso) en **Format PDF** (Une seule page) ;

Modalités du dépôt de dossier de candidature :

S'inscrire et Postuler en envoyant le dossier de candidature **sous format PDF** à l'offre sur le site : **<http://recrutement.ofppt.ma>** ;

Date limite de réception des candidatures est le 12 Juillet 2023 à minuit.

N.B : Tout dossier transmis via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en considération.
Toute information erronée entrainera l'annulation du dossier de candidature.

Date et lieu du concours :

Les candidats présélectionnés sur dossier seront convoqués à des tests d'évaluation, dont les dates et les lieux de déroulement seront indiqués ultérieurement.

Affectation :

Les candidats retenus seront affectés en fonction du besoin et selon l'ordre de mérite.